



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

TROPHÉES DE L'INNOVATION DES PFT ÉDITION 2024

Autorisation de l'entreprise à communiquer sur la coopération technologique présentée

Je soussigné(e)

Autorise la PFT

A réaliser une vidéo sur le projet réalisé, intitulé :

Par la présente, je reconnais avoir pris connaissance du règlement des « Trophées de l'innovation des PFT session 2024 » et notamment l'article 13 Autorisations :

Le candidat prend en charge les autorisations nécessaires à la diffusion du film réalisé ainsi que les déclarations nécessaires. Il s'engage à fournir tout justificatif à PFT Innovalo avec l'envoi des vidéos. L'acceptation du présent règlement par le ou les candidats dégage l'association PFT Innovalo de toute responsabilité vis-à-vis des auteurs des films envoyés (scénario, musique, participants...). Les élèves ou étudiants ou formateurs ou professionnels, auteurs des vidéos sélectionnés par le jury, autorisent PFT Innovalo et ses partenaires à utiliser leur nom et prénom dans la liste des lauréats qui pourra faire l'objet de publications, dans la communication officielle du concours. Les participants autorisent et ce, à titre gracieux PFT Innovalo, à exploiter les vidéos réalisées sur tous supports de diffusion connus ou à venir dans ses productions ou sur son site internet. De son article donne toutes autorisations à PFT INNOVALO, pour la diffusion de la vidéo.

Nom et prénom du signataire :

.....

Adresse légale :

.....

Fait en trois exemplaires, à, le

Signature des deux parties :